

Intitulé de l'UE	Approche de la vie culturelle
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Amand LEFEBVRE	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Approche de la vie culturelle	24h	Frédérique BINON Amand LEFEBVRE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Approche de la vie culturelle : 18h de théorie, 3h de travaux, 3h d'autonomie

Langue d'enseignement
Approche de la vie culturelle : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
 <p>Education de qualité Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable. <p>Egalité entre les sexes Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p>



- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.
- 5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.
- 5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- se décentrer pour prendre en compte la singularité de la personne et mettre à distance ses représentations dans l'instauration éducative bienveillante ;
- mobiliser les ressources vues au cours afin d'élaborer des hypothèses d'interventions éducatives dans le domaine du handicap, du social, du genre ou en situation interculturelle ;
- articuler sa pratique, en mobilisant les savoirs, à une attitude de recherche et de réflexion en prenant compte sa culture et les biais de celle-ci dans notre prise en charge en identifiant son implication personnelle (exercice autobiographique) ;
- adopter une posture critique vis-à-vis de soi-même et d'autrui en mobilisant les questions du genre, de handicap,...

Contenu de l'AA Approche de la vie culturelle

- Thèmes abordés :

- Concept d'identité (Qui suis-je? valeurs, normes, socialisation, culture, identité,...)
- Concept de culture : terme polysémique
- Stéréotypes, préjugés et discrimination (du stéréotype à la discrimination, quels mécanismes? Expérience et application)
- Notion de choc culturel (cognition/stéréotype, émotion/préjugé, comportement/discrimination)
- Genre et orientation sexuelle (violences), handicap, intersectionnalité,...
- Le cours comprend des rencontres avec des acteurs du monde culturel et des sorties culturelles (théâtre, musées...). La thématique des discriminations est la porte d'entrée pour envisager divers sujets en lien avec l'actualité. Il s'agit d'une sensibilisation et d'une réflexion critique sur les enjeux de notre société. Cette réflexion a pour objet de questionner la norme et de la définir, d'interroger nos propres normes au travers d'une enquête et de créer des outils de sensibilisation.
- Les diverses acceptations du terme "culture" (importance de la culture dans la vie sociale comme vecteur d'intégration et réflexion sur l'apport de la culture dans la relation éducative).

Méthodes d'enseignement

Approche de la vie culturelle : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Certaines séances sont prévues en autonomie (interview, projets extra-muros,...) selon les modalités envisagées par l'enseignant.e

Supports

Approche de la vie culturelle : notes de cours, Activités sur Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Approche de la vie culturelle

- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A. (2020). Introduction aux études sur le genre, De Boeck Supérieur, 3ème éd.
- Faniko K., Bourguignon D., Sarrasin O., Guimond S. (2022). Psychologie de la discrimination et des préjugés, de la théorie à la pratique. De Boeck Supérieur.
- Culture et Démocratie, La culture au cœur de l'enseignement. Un vrai défi démocratique. Actes du colloque, Bruxelles, 2008.

- Ecole sans racisme, mallette pédagogique intitulée Voir l'Autre, Bruxelles, 2006.
- Les carnets de l'éducateur, Rhizome, 2024.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Approche de la vie culturelle : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Approche de la vie culturelle :	
<p>Evaluation continue (100%).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour valider l'UE, l'étudiant-e doit impérativement avoir déposé l'ensemble des travaux (pour les consignes, se référer aux notes de cours). • Le cahier d'exercices est un préalable à la présentation des travaux et peut constituer un motif d'exclusion si celui-ci n'est pas présenté et/ou est incomplet • Le non-dépôt d'une partie des travaux expose l'étudiant-e à une seconde session (en ce y compris les présentations orales en lien avec l'exposé écrit). • Le dossier comporte également un travail de sensibilisation sur le terrain (dans une classe/institution/AMO,...), témoin de votre engagement dans la formation : <ul style="list-style-type: none"> - soit à partir de supports audio-visuels réalisés dans le cadre du cours - soit de montrer l'investissement de l'étudiant-e dans l'accompagnement ou la réalisation d'un projet à vocation culturelle - soit participation et/ou observation active dans un collectif, asbl,... • Les étudiant-es participent activement aux discussions/débats autour des questions soulevées dans le cadre du cours. • En cas de seconde session, l'étudiant-e est invité-e à présenter un travail écrit selon les mêmes modalités qu'en première session 	

Année académique : **2024 - 2025**